



# MON ACTU **ENGAGÉE**

CHAQUE MOIS, L'INFO ESSENTIELLE POUR LES MEMBRES

MARS 2025 - N°101

**AMNESTY**  
INTERNATIONAL 

## EDITO

En 1995, 189 États membres de l'Assemblée générale des Nations unies votaient à l'unanimité des objectifs et actions stratégiques pour la promotion de la femme et l'égalité des sexes. 30 ans après où en sont les promesses ? La Commission de la condition de la femme qui ouvre sa 69e session présidée par l'Arabie saoudite saura-t-elle suivre les progrès et lacunes de certains États ?

Des victoires sont indéniables, mais il est nécessaire de pointer les régressions et nouveaux défis. L'environnement politique est hélas propice aux positions régressives risquant de remettre en question les consensus. Les concepts de genre et d'égalité sont décriés, les droits des femmes et des personnes LGBTI+ en net recul.

Il nous faut affuter nos arguments pour contrer ces discours ambiants et accentuer nos luttes notamment pour protéger les défenseuses des droits humains réprimées, les femmes et filles victimes d'horreurs dans les conflits armés.

Pour les Afghanes, le simple fait d'exister devient impossible. L'inaction des États est une honte pour le monde. AI appelle à la reconnaissance de l'apartheid fondé sur le genre, qualification qui permettrait peut-être de lutter contre un schéma institutionnalisé de domination et d'oppression. Aucune société ne doit tolérer les atteintes aux droits de plus de la moitié de sa population ; le 8 mars nous serons mobilisé.es pour revendiquer les droits des femmes et exiger, en résonance avec notre rapport « Rentrez chez vous, ça va passer », l'accès à la justice pour toutes les femmes victimes de violences sexuelles en France.

Anne Savinel-Barras, Présidente

## À LA UNE

### Violences sexistes et sexuelles (VSS) - 8 mars

Le 8 mars, nous vous invitons à vous mobiliser pour l'accès à la justice pour toutes les femmes victimes de violences. Rejoignez notre campagne contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) ! Comment agir ? Nous vous proposons plusieurs actions.

La 1ère : rejoignez la [grève féministe](#) ! Sur la base du volontariat, nous vous proposons de [rejoindre les cortèges proches de chez vous](#) pour nous battre pour la justice de genre ! Partout en France, rejoignez-nous sous la bannière « Toutes pour une, Justice pour toutes ! ». Des panneaux téléchargeables sont [disponibles ici](#).

La 2ème : faites signer la [pétition](#) adressée au Premier Ministre pour exiger que la justice soit accessible à toutes les femmes victimes de VSS en France.

La 3ème : sensibilisez aux droits des femmes, en utilisant les [activités EDH](#) dédiées, ou en commandant « Ad-elle-phité », [la nouvelle exposition militante](#) sur les luttes pour les droits des femmes, disponible à partir du 3 mars sur le catalogue.

Pour toutes les actus sur la campagne de lutte contre les VSS : rendez-vous sur [l'espace militant](#) ! Merci 😊



Cortège d'Amnesty International France lors de la marche contre les violences sexistes et sexuelles à Paris, initiée par le collectif féministe #NousToutes, Paris, 2024 © Benjamin Girette



## DATES À RETENIR

**8 MARS** : JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

**20 MARS** : WEBINAIRE SUR LES DISCRIMINATIONS RACIALES (ET INTERSECTIONNELLES) DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE DU 21 MARS

**24 MARS** : WEBINAIRE SUR LES ENTRAVES À LA SOLIDARITÉ AUX FRONTIÈRES FRANÇAISES

**29 ET 30 MARS**: FORMATION NATIONALE « ENCOURAGER ET CULTIVER L'ENGAGEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES »



## ACTUALITÉS DES CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

### REPRISE DU PROCÈS DES DÉFENSEUR-ES DES TERRES AUTOCHTONES WET'SUWET'EN

Le procès de trois défenseur-es des terres autochtones, dont Sleydo' (Molly Wickham - cheffe adjointe maison Cas Yikh) qu'Amnesty International France avait accueilli-es en décembre, a repris. Le juge a reconnu des abus de la part de la Gendarmerie Royale du Canada, y compris des propos racistes lors de l'arrestation, mais a rejeté la suspension des poursuites. Si les défenseur-es des terres sont condamnés-es à une peine qui les prive arbitrairement de leur liberté, Amnesty envisagera de les désigner comme prisonnier et prisonnières d'opinion. Le verdict final de l'affaire sera délivré en avril. Pour soutenir la cause des Wet'suwet'en, il est possible d'organiser des projections-débats autour du documentaire "Yintah", qui retrace la lutte des Wet'suwet'en, contre la construction d'un gazoduc sur leur territoire.

Pour obtenir une copie du documentaire vous pouvez contacter la Commission Justice Climatique d'Amnesty à l'adresse suivante : [justiceclimatique@amnesty.fr](mailto:justiceclimatique@amnesty.fr). Vous pouvez également continuer de [relayer la pétition](#) dédiée à cette situation.



Rencontre avec Sleydo' et Freda, de la nation Wet'suwet'en au siège d'AIF © AIF

### LE SÉNAT ADOPTE UNE LOI CONTRE LE PORT DU FOULARD DANS LE SPORT

Malgré l'alerte lancée par Amnesty International France, le collectif Basket Pour Toutes, l'ANESTAPS (organisation représentant les jeunes dans le domaine du sport et de l'animation), ainsi que près d'une centaine de personnalités dans une tribune publiée dans Le Nouvel Obs, la proposition de loi interdisant le port de signes religieux, dont le voile, lors des compétitions sportives a été adoptée.

Cette loi porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment ceux relatifs à la participation à la vie culturelle et la non-discrimination, des droits pourtant garantis par les conventions internationales ratifiées par la France. Avant d'être définitivement adoptée, le texte doit encore être discuté à l'Assemblée nationale. Amnesty International France continuera de se mobiliser pour qu'elle ne soit pas adoptée.

### DISPARITIONS FORCÉES - RETOUR SUR LE CONGRÈS DE GENÈVE

Décembre 2026 marquera les 20 ans de l'entrée en vigueur de la Convention contre les disparitions forcées, alors que ce crime, dévastateur pour les victimes et leur entourage, continue d'être perpétré sur tous les continents. Fort de ce constat, des ONG et experts onusiens ont lancé une grande campagne pour la ratification et l'application de ce texte, appuyés par la France qui coparraine cette initiative.

Le premier congrès mondial des 15 et 16 janvier à Genève a réuni 2 300 participants venus de 118 pays, en présence d'Agnès Callamard et d'une importante délégation amnestienne. Des engagements fermes, à mettre en œuvre dans les 18 mois à venir, ont été pris par les 97 Etats représentés.



Prise de parole d'Agnès Callamard au congrès de Genève © Anne Castagnos



## VISITE DE NOS AMIES MEXICAINES EDITH ET BIBIANA : LEUR COMBAT CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES

Dans le prolongement du Congrès, AIF a accueilli Edith, directrice d'AI Mexique et Bibiana qui recherche son frère aux côtés d'autres femmes dont l'un des leurs a disparu. Ces femmes courageuses qui « recherchent sans peur », titre de la campagne d'AI, le font souvent au péril de leur vie.

Des rencontres chaleureuses et constructives ont eu lieu avec le Quai d'Orsay, la mairie de Paris et la députée E. Caroit, permettant de dégager ensemble des pistes travail concrètes pour la mise en œuvre du plan d'action adopté à Genève. Avec 7 entretiens dans des grands média nationaux et régionaux, la presse n'était pas en reste. Un fort encouragement à poursuivre notre action.



Rencontre avec la députée Eléonore Caroit (à gauche) et Bibiana et Edith à l'Assemblée nationale le 24 janvier 2025 Amnesty France © Anne Castagnos

## RETOUR SUR CHANGEZ LEUR HISTOIRE 2024

**746 820** : c'est le nombre de signatures collectées pour les 9 situations de l'opération Changez leur histoire 2024. C'est l'édition où nous avons récolté le plus de signatures depuis sa création en 2008. Sur le terrain, les structures militantes ont récolté **251 662** signatures. Ces chiffres sont importants et nous permettent de montrer aux autorités que la mobilisation pour ces 9 personnes ou groupes de personnes est massive en France.

Neth Nahara a été libérée en janvier et nous espérons que les autres situations s'amélioreront dans les mois à venir. Des actions suivies (ex- dossiers d'intervention) ont été ouverts pour Maryia Kalesnikava, Manahel El-Otaibi et Dang Dinh Bach.



Stand de l'antenne Jeunes de Prades sur le marché de Prades © Privé

## WEBINAIRE SUR LES ENTRAVES À LA SOLIDARITÉ AUX FRONTIÈRES FRANÇAISES

L'Observatoire des libertés associatives et les associations réunies au sein du projet CAFI - Amnesty International France, La Cimade, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, Secours Catholique-Caritas France, vous convient à un webinaire, le lundi 24 mars de 17h30 à 19h.

En lien avec la publication, fin 2024, du rapport de l'Observatoire des libertés associatives, « Au mépris des droits. Enquête sur la répression de la solidarité avec les personnes exilées aux frontières », ce webinaire présentera les entraves subies par les acteurs solidaires aux frontières franco-britannique, franco-espagnole et franco-italienne, ainsi que les stratégies de ripostes mises en place.

[Inscription obligatoire ici](#)



Couverture du rapport de l'Observatoire des libertés associatives

## L'UE DOIT STOPPER SON COMMERCE AVEC LES COLONIES ISRAËLIENNES

L'Union européenne joue un rôle crucial dans l'économie israélienne et continue ses échanges avec les colonies israéliennes, pourtant illégales en droit international. L'UE ne peut se rendre complice, même indirectement, de l'occupation illégale opérée par l'État israélien dans les territoires palestiniens !

Bilan : Plus de 2 000 mails ont été envoyés....



## BONNES NOUVELLES

---

### **CAMEROUN. Dorgelesse Nguessan libérée après plus de quatre ans de détention arbitraire pour avoir manifesté pacifiquement**

Dorgelesse Nguessan, aujourd'hui âgée de 39 ans, n'avait jamais été active politiquement. Elle s'est jointe à une manifestation à Douala en septembre 2020 car elle s'inquiétait de la situation économique du Cameroun. Elle a été inculpée notamment d'« insurrection » et de « manifestations publiques » avant d'être condamnée à cinq ans de prison par un tribunal militaire le 7 décembre 2021. La Cour d'appel a réduit sa peine le 16 janvier 2025 après plusieurs renvois.

Amnesty International a dénoncé le caractère arbitraire de sa détention et demandé sa libération immédiate et inconditionnelle dans le cadre de la campagne "10 jours pour signer" de 2022. Des milliers de sympathisant-es d'Amnesty International ont écrit des lettres demandant la libération de Dorgelesse. Aujourd'hui, elle est enfin libre. Mais parmi les manifestant-es arrêté-es en 2020, 38 sont toujours en détention arbitraire. Les autorités camerounaises doivent les libérer immédiatement.



Dorgelesse Nguessan © Privé

### **INDONESIE. Une femme arrêtée pour avoir critiqué son ancien employeur est acquittée**

Le 22 janvier 2025, le tribunal du district central de Jakarta a acquitté Septia Dwi Pertiwi, ancienne employée d'une entreprise de services fiscaux et comptables arrêtée après qu'un des propriétaires de celle-ci l'a accusée de diffamation au titre de la Loi relative à l'information et aux transactions électroniques. Elle avait critiqué l'entreprise sur les réseaux sociaux, en l'accusant de sous-payer ses salarié-es et de négliger leurs droits. Elle a été détenue pendant 25 jours au centre de détention de Pondok Bambu puis a été soumise à une interdiction de quitter la ville. Les juges l'ont déclarée non coupable et l'ont donc libérée de toutes les charges qui pesaient sur elle.



© Septia Dwi Pertiwi

### **CHINE. La militante Xu Yan libérée**

La militante Xu Yan a été libérée le 13 janvier après avoir purgé sa peine de prison et est retournée à Pékin. Son fils vivait seul sous la surveillance stricte de la police et souffrait d'une grave dépression depuis l'arrestation de ses parents. Pendant sa détention, Xu Yan a été soumise à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements, ce qui lui a causé une hernie discale qui a comprimé ses nerfs, entraînant l'immobilisation totale de sa jambe gauche à quatre reprises.

Malgré sa libération, et compte tenu des traitements brutaux infligés par les autorités chinoises à sa famille, nous demandons instamment aux autorités chinoises d'assurer la pleine liberté de Xu Yan et de sa famille, en les protégeant de toute forme de harcèlement ou d'intimidation, et de libérer immédiatement et sans condition son mari, l'avocat des droits humains Yu Wensheng.

## ACTION DU MOIS

---

Chaque mois, Amnesty International vous propose d'envoyer une lettre aux autorités compétentes, pour faire valoir les droits d'une personne victime d'injustice dans le monde. Retrouvez l'action du mois en cours en cliquant [ici](#).

Le 20 mai 2024, Étienne Sissoko, économiste et professeur d'université malien, a été déclaré coupable d'atteinte au crédit de l'État, d'injures et de diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler la paix publique. Critique notoire du gouvernement, il a été arrêté le 25 mars 2024 et condamné à deux ans de prison à la suite de la publication d'un livre dans lequel il dénonçait la propagande dans la campagne de communication du gouvernement malien. Nous appelons le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme au Mali à veiller à ce qu'Étienne Sissoko soit libéré immédiatement.

La santé de Hoda Abdelmoniem, avocate spécialisée dans la défense des droits humains, n'a cessé de se dégrader depuis le début de sa détention arbitraire, qui dure depuis plus de six ans. Elle devait être libérée le 31 octobre 2023, après avoir purgé sa peine inique de cinq ans de prison découlant uniquement de l'exercice de ses droits fondamentaux. Nous exhortons les autorités égyptiennes de faire le nécessaire pour que Hoda Abdelmoniem soit libérée immédiatement et que toutes les charges retenues contre elle soient abandonnées.

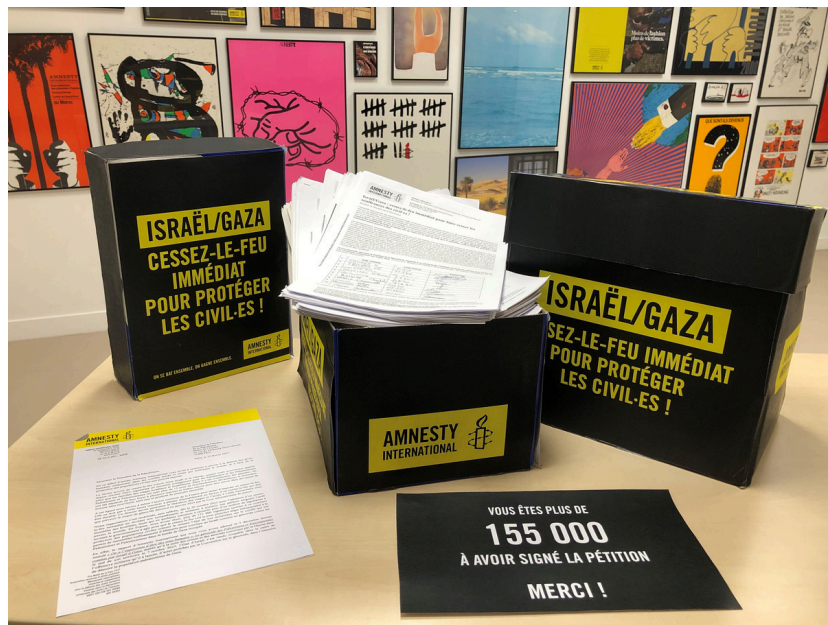


Hoda Abdelmoniem  
© Privé



### La pétition Cessez-le-feu à Gaza a été remise à Emmanuel Macron

Alors que les hostilités menacent de reprendre dans la bande de Gaza, la pétition « Israël/Gaza : cessez-le-feu immédiat pour protéger les civil-es » a été remise au Président Emmanuel Macron. La France doit continuer à œuvrer pour qu'il soit durable et permanent mais elle a officiellement appelé à un cessez-le-feu. Votre mobilisation a porté ses fruits ! Grâce à vous, nous avons recueilli plus de **155 000** signatures en France et **plus d'un million** dans le monde. Un immense bravo !



## L'ACTUALITÉ DE L'EDH

### MARS : LE MOIS DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS !

A l'occasion de la Journée mondiale pour l'élimination de la discrimination raciale qui a lieu chaque année le 21 mars, Amnesty International vous propose de participer à un webinaire en lien avec cette thématique qui aura lieu le jeudi 20 mars à 19h. Au programme, définition et discussion autour de l'intersectionnalité, témoignage et mise en avant des actions d'une de nos associations partenaires et bien entendu, la présentation de nos ressources pédagogiques existantes.

Si vous souhaitez participer, rien de plus simple, inscrivez-vous [ici](#).

Vous pouvez également - que vous assistiez ou non au webinaire – explorer [notre page thématique](#) qui vous permettra de vous familiariser avec les différentes notions.

On espère vous y retrouver nombreux-ses afin d'échanger et d'en apprendre davantage sur un sujet qui nous concerne tous-tes



## NOUVELLE AFFICHE EDH : À VOUS DE JOUER !

Une toute nouvelle affiche est disponible pour mettre en avant l'Éducation aux droits humains (EDH) sur le terrain !

Cette nouvelle affiche a un double objectif : recruter de nouvelles personnes prêtes à s'engager et mobiliser notre réseau d'intervenant-es pour continuer à faire vivre l'EDH partout. Pour la retrouver, rien de plus simple : rendez-vous sur l'Espace militant, section "Communiquer sur son territoire", pour la télécharger. L'affiche intègre un QR code renvoyant vers l'espace "Près de chez vous", offrant ainsi à toutes les structures locales une meilleure visibilité.

**Et maintenant ? À vous de jouer !** Affichez-la, partagez-la, diffusez-la sans modération. Plus elle sera visible, plus notre impact grandira. Car l'EDH, c'est l'affaire de toutes et tous : rejoignez-nous et faites passer le message !



## LA VIE DU MOUVEMENT

### LA VIE ASSOCIATIVE

#### RETOUR SUR LA RÉFORME DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur la modification des statuts et du règlement intérieur, qui s'est tenue les 18 et 19 janvier 2025 n'ayant pas atteint le quorum nécessaire, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée les 8 et 9 février, rassemblant 193 participants représentant 821 voix.

Comme il s'y était engagé, le Conseil d'administration a intégré, par amendement, les orientations qui avait été votées en janvier dans les textes présentés en février.

L'ensemble des textes ont été débattu et approuvé dans une ambiance détendue et constructive. Les nouveaux textes seront soumis au Ministère de l'Intérieur et au Conseil d'État. Le Conseil d'administration tiendra informé le Conseil national et l'Assemblée Générale tout au long du processus qui durera plusieurs mois. Nous tenons à remercier l'ensemble des participant-es mobilisé-es lors de ces deux assemblées générales, et en particulier les bénévoles qui ont accepté de donner de leur temps, leur énergie et leurs savoir-faire pour que ces événements se déroulent au mieux.



AGE au siège d'Amnesty International France © AIF

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025 : RENDEZ-VOUS À VALENCE, LES 21-22 JUIN 2025 !

Notre Assemblée Générale annuelle approche. Elle se tiendra les 21-22 juin au palais des congrès de Valence ([accessible par 2 gares](#))

Elle a pour thème « Résister, Perturber, Transformer ». Lisez vite la [lettre des coprésident.es](#) pour en savoir plus sur le contenu des conférences et ateliers !

Les inscriptions seront ouvertes sur le site à compter du 28 février 2025. Afin de faciliter le traitement des inscriptions et des procurations, nous avons mis en place de nouvelles procédures. N'hésitez pas à en prendre connaissance. Si vous avez des questions, contactez l'équipe d'organisation via le mail [aginscriptions@amnesty.fr](mailto:aginscriptions@amnesty.fr)

Enfin, nous invitons tout-es les participant.es aux déjeuners de samedi et de dimanche. En revanche, nous demanderons une participation financière de l'ordre de 10 ou 15 euros pour le buffet du soir. Nous avons en effet, fait le choix de le maintenir car l'offre de restauration dans la ville risque d'être limitée avec la fête de la musique, mais nous devons prendre en compte les limites de notre budget.



Les coprésident.es Marie-Louise Essayan, Ana Aiello, Mathilde Ribeaux et Baptiste Sonzogni © S.Disilvestro



## SUPPRESSION DU FONDS SSAF

L'Assemblée Mondiale d'AIF a confirmé, en 2024, sa volonté de placer tous les financements entre sections, sous le contrôle du Secrétariat International (SI) afin d'éviter des dépendances dues à des programmes non stratégiques, ainsi que le risque que ces financements apparaissent comme allant à l'encontre des valeurs de décolonisation. Ainsi, le Conseil d'Administration d'AIF a décidé de supprimer le Fonds de soutien aux sections et structures africaines francophones (SSAF). Nous allons réfléchir, avec le SI, à la constitution d'un nouveau dispositif pour financer des projets droits humains dans les sections du Sud global ou, pourquoi pas, à un dispositif permettant, par exemple, de financer des projets innovants en France. Et dans l'attente, la trésorerie actuelle du Fonds SSAF sera reversée au SI, comme contribution volontaire d'AIF au mécanisme de redistribution pour les sections financées par le mouvement.

Nous vous invitons, si vous souhaitez abonder des fonds dédiés dans une démarche solidaire, à plutôt effectuer vos dons au Fonds d'aide et de soutien aux victimes et défenseurs ou au Fonds pour le financement des projets d'animation et de visibilité. Rappel : le 1er fonds vise à contribuer à la protection des victimes de violations des droits humains, au soutien des personnes qui leur viennent en aide et à la promotion de leurs actions. Le 2nd fonds a pour objectif d'apporter, aux régions, groupes locaux, antennes jeunes ou cercles d'action d'AIF, un soutien financier pour des projets d'animation et de visibilité.

## LES ACTUS DU SECRETARIAT NATIONAL

### LA BOUTIQUE AMNESTY : COLLECTION JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, la boutique Amnesty dévoile 2 t-shirts exclusifs. Affichez fièrement votre engagement en faveur des droits des femmes dans la rue, avec ces illustrations uniques, symboles de la lutte pour l'égalité. Ces t-shirts, confectionnés au Portugal en coton bio certifié GOTS, sont un must-have pour toust-es militant-es.

🔊 **Avantage** : Les groupes locaux bénéficient de -30% sur l'ensemble des produits de la boutique.

📌 Commandez facilement

📄 [Guide de commande](#)

📺 [Vidéo explicative](#)



## LA VIE MILITANTE

### AMNESTY CHAMBÉRY ET LA RADIO RCF SAVOIE, DEUX ANS DE PARTAGE

Dans le cadre d'une convention avec la radio RCF Savoie, le groupe de Chambéry réalise depuis 2022, des émissions mensuelles de 12 minutes diffusées 2 fois (samedi à 17h et dimanche à 11h) et accessibles en podcast. Parfois l'émission est réalisée avec une Antenne Jeunes. En 2024, 10 émissions ont été enregistrées sur des thèmes allant de la situation des droits humains en République Démocratique du Congo aux atteintes aux droits des personnes homosexuelles, lesbiennes et transgenres.

L'émission de janvier 2025 portait sur la reconnaissance faciale et celle de février (avec l'Antenne Jeunes du Lycée Vaugelas de Chambéry) sur la situation des Ouïghours. Nous bénéficions d'une liberté totale dans le choix des thèmes abordés et dans la façon dont nous les traitons.

Chaque émission demande un long et passionnant travail de rédaction, de préparation mais nous n'avons, à ce jour, aucune indication concernant l'audience réelle des émissions. Vous pouvez retrouver nos dernières émissions en cliquant sur : [www.rcf.fr/economie-et-societe/parole-aux-assoc](http://www.rcf.fr/economie-et-societe/parole-aux-assoc)



Enregistrement de l'émission de janvier 2025 © Privé



## RENCONTRE RÉGIONALE EDH EN LOIRE-OCÉAN : ÉCHANGES, RESSOURCES ET PERSPECTIVES

Le 15 février dernier, treize personnes intervenantes de la région se sont retrouvées pour échanger autour de l'Éducation aux droits humains (EDH). Six groupes locaux sur les huit de la région étaient représentés. La journée a permis de rappeler la place essentielle de l'EDH dans le mouvement et de présenter les ressources disponibles : l'Espace Education, les formations EDH, le matériel et les supports régionaux accessibles sur le OneDrive de la région.



Rencontre EDH © Privé

Grace à cette rencontre, les intervenant.es en EDH ont partagé leurs pratiques et méthodologies pour enrichir les interventions. La discussion a également porté plus brièvement sur le recrutement de nouvelles personnes intervenantes, la prospection et l'ajustement des interventions face à de nouveaux contextes. Cette rencontre a renforcé les liens du réseau et souligné l'importance du partage et de l'entraide pour faire vivre l'EDH. Une belle réussite pour lancer 2025 sous le signe de l'engagement et du partage !

## RETOUR SUR LA RENCONTRE RÉGIONALE EDH – IDF SUD

Toujours en février, huit personnes intervenantes en EDH ont participé à la rencontre régionale EDH d'Île-de-France Sud, organisée et animée par la Relais EDH de la région.

Au programme : présentation du service EDH, bilan régional et perspectives jusqu'en juin. Cette rencontre a été l'occasion idéale de découvrir le nouveau "questionnaire post-intervention", d'échanger sur les nouvelles ressources pédagogiques, les formations EDH et les projets régionaux.

La dynamique régionale se confirme avec un vrai temps de partage d'expériences sur des interventions remarquables de l'année 2024. Bravo à tous et à toutes pour votre engagement !

## LA VIE DES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET RÉGIONALES

### COMMISSION ABOLITION DE LA PEINE DE MORT, TORTURE ET SANTÉ

La commission est toujours en recherche de volontaires pour renforcer ses rangs. Si vous êtes intéressé.es ou si vous voulez en savoir plus sur les activités de la commission, écrivez-nous à l'adresse suivante : [bappuialaction@amnesty.fr](mailto:bappuialaction@amnesty.fr)

### COMMISSION TECHNOLOGIES ET DROITS HUMAINS

La commission a débuté ses activités en septembre dernier et commence à s'approprier les sujets portés par Amnesty International sur cette thématique. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur le travail de la commission ou vous faire connaître car la thématique vous intéresse écrivez à l'adresse suivante : [comtech@amnesty.fr](mailto:comtech@amnesty.fr)

## BOITE À OUTILS

### Point sur l'utilisation des photos du site [amnesty.fr](https://www.amnesty.fr)

Rappel : les photos mises sur le site d'Amnesty ne sont pas libres de droits – cela peut entraîner une amende de plusieurs centaines d'euros si vous utilisez une photo du site d'Amnesty sur vos supports sans accord préalable. Pour toute demande d'utilisation de photos, merci de vous adresser à [notoriete@amnesty.fr](mailto:notoriete@amnesty.fr)

### Demandes de listings d'adhérents

Pour faire des demandes de listings de vos adhérents, il faut remplir impérativement ce [formulaire](#). Les demandes sont traitées le mardi, veillez à vous organiser en fonction. Pour toute question, vous pouvez contacter l'adresse [notoriete@amnesty.fr](mailto:notoriete@amnesty.fr)



## La Chronique



Dossier Bangladesh : La Chronique vous emmène à la rencontre de jeunes femmes mariées avant leurs 18 ans, puis dans le plus grand bordel du monde où des mineures sont exploitées sexuellement.

// Reportage Sierra Leone : Rugiatu Turay s'est engagée contre l'excision dans un pays où 4 femmes sur 5 ont été excisées. Son objectif : en finir avec les mutilations génitales féminines et transformer les rites d'initiation. // Vie du mouvement : huit militant-es sont monté-es sur scène à Nanterre avec des jeunes de l'association Eloquentia pour déclamer des textes célèbres ou personnels, mais toujours engagés. // Culture : découvrez le nouveau spectacle de Nicolas Lambert : La France, empire, et le podcast « Le procès de Poutine » (voir ci-dessous).

Pour rappel : toute demande d'exemplaires doit se faire sur le [catalogue](#). Nous n'avons plus de stock en interne 😊

### Les sorties en salle soutenues par Amnesty International

**MANAS** de Marianna Brennand. Sortie en salle le 26 mars 2025.  
Festival de Venise 2024 - Meilleure réalisatrice.

#### Synopsis

Marcielle (Tielle), treize ans, vit sur l'île de Marajó, au cœur de la forêt amazonienne avec ses parents, ses frères et sa petite sœur. Elle grandit avec des rêves d'émancipation, inspirée par le départ de sa sœur aînée ; mais, sur les barges le long de la rivière, ses illusions commencent à s'effondrer, révélant un monde d'exploitation et d'abus qui gangrènent sa communauté. Elle est déterminée à se protéger et à accéder à un avenir meilleur...

Plus d'informations sur la page du site en cliquant : [ici](#) et dans La Chronique de mars, p. 42.



Manas © BODEGA Films

A venir le mois prochain : **Un médecin pour la Paix**, de Tal Barda.  
Film documentaire, sortie en salle le 23 avril 2025.

### « LE PROCÈS DE POUTINE » : écoutez dès maintenant notre premier podcast de fiction !

À quoi ressemblerait le procès de Vladimir Poutine s'il était jugé un jour ? Sur la base du mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale émis en mars 2023 contre Vladimir Poutine pour crimes de guerre de déportation illégale et de transfert illégal d'enfants ukrainiens des zones occupées d'Ukraine vers la Fédération de Russie, nous avons imaginé ce à quoi pourrait ressembler ce procès s'il avait lieu un jour. Découvrez « **LE PROCÈS DE POUTINE** », une fiction documentée de 5 épisodes, sur notre **chaîne de podcast WE MADE IT** [disponible sur toutes les plateformes](#) ou sur notre [site internet](#).

Et pensez à vous abonner à la chaîne pour ne rien louper ! La Chronique de mars en parle également (p. 43).



### Une nouvelle exposition pour défendre les droits des femmes !

**Ad-elle-phité.** C'est le nom de la nouvelle exposition militante pour défendre les droits des femmes, qui sera disponible à la commande sur le catalogue dès le 3 mars. A travers des témoignages, des victoires, des défis, des chiffres clés et avec une approche intersectionnelle, cette nouvelle exposition rend hommage (ou plutôt « femmage » ! ) aux personnes et mouvements féministes qui défendent les droits des femmes et luttent pour l'égalité de genre partout dans le monde.

**Format total** : 33 panneaux, qui fait approximativement 6m sur la longueur et 80 cm de hauteur.

Le détail des thématiques abordées dans l'exposition et toutes les informations sont disponibles dans [l'espace militant](#).



# AGENDA





## LES PROCHAINS WEBINAIRES

6

MARS

### Webinaire « Les réseaux sociaux : comment éditorialiser son contenu ? »

 le 6 mars 2025 de 18h30 à 20h avec Clémence Richard, chargée d'appui à la communication locale  
 Pour vous inscrire, cliquez [ici](#)




Venez découvrir les réseaux sociaux Instagram et Facebook et les différents contenus à créer. Vous serez sensibilisé-es aux :

- Principe d'éditorialisation des contenus
- Techniques de base sur la création de visuels et textes
- Réponses à vos questions sur la création de contenus


15

MARS

### Webinaire Prévenir et lutter contre les VSS en milieu associatif

 Samedi 15 mars de 10h30 à 12h30  
 Pour vous inscrire, [c'est juste ici !](#)  
 Êtes-vous prêt-e à faire la différence ?

Participez notre webinaire essentiel sur les violences sexistes et sexuelles et devenez acteur-riche du changement !

 Comprendre, prévenir et agir :

- Identifier et reconnaître les violences sexistes et sexuelles
- Créer des espaces sécurisants au sein de vos groupes locaux
- Découvrir les actions concrètes à mener et le protocole de signalement d'Amnesty International France
- Des échanges interactifs pour poser vos questions et apprendre ensemble.

 La lutte contre les VSS nous concerne toutes et tous !

Aujourd'hui, les femmes sont en première ligne des luttes féministes, mais pour un véritable changement, la mobilisation des hommes est essentielle. Messieurs, en 2025, engagez-vous pour des environnements plus sûrs et devenez des alliés du changement !

Un espace bienveillant vous attend. Inscrivez-vous et faisons avancer ensemble la lutte contre les VSS ! 

12 & 19


MARS

### Parcours de formation à distance « Connaître Amnesty International »

Une formation ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir (ou redécouvrir) les fondamentaux d'Amnesty International : deux sessions d'1h30 à distance, fortement conseillée pour les nouveaux membres.

Rendez-vous :

- Mercredi 12 mars de 20h à 21h30 : première partie de formation (le mouvement international)
- Mercredi 19 mars de 20h à 21h30 : deuxième partie de formation (le mouvement en France)


 Inscription à la formation à distance par ce lien >>> [formulaire d'inscription](#)


20

MARS

### Webinaire sur les discriminations raciales (et intersectionnelles)

A l'occasion de la Journée mondiale pour l'élimination de la discrimination raciale qui a lieu chaque 21 mars, nous vous proposons la veille, le jeudi 20 mars, un webinaire axé sur les discriminations.

 jeudi 20 mars à 19h

 Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

Au programme, trois temps :


- Mise en avant de ressources en éducation aux droits humains avec Aurélien Grange Responsable du service EDH
- Définition et discussion autour de l'intersectionnalité avec Sabine Gagnier, Responsable du programme Justice de genre et non-discrimination
- Intervention et témoignage d'une de nos associations partenaires qui présentera ses actions.



## FORMATION À VENIR

### AU SECRETARIAT NATIONAL À PARIS


#### Faire face aux propos toxiques (Complet)


 8 & 9 Mars

➔ [Inscription en liste d'attente](#)


 **Vous êtes confronté à des propos toxiques lors de vos actions militantes et vous ne savez pas toujours comment réagir ?**

Cette formation vous donne les clés pour comprendre les mécanismes des stéréotypes, repérer ces discours, adopter la bonne posture et mobiliser des arguments percutants. Grâce à des ateliers pratiques et des échanges d'expériences, vous repartirez outillé-e et confiant-e pour faire face à ces situations et défendre vos convictions avec sérénité.

 **Mince, la formation est déjà complète ?** Pas de panique, vous pouvez toujours la demander dans votre région auprès de votre formateur-ice régional-e !

 N'oubliez pas qu'il existe aussi une formation "[Agir face aux discours toxiques en ligne](#)" que vous pouvez suivre depuis chez vous et à votre rythme ! Il vous suffit d'un ordinateur et d'une bonne connexion internet !

#### Techniques de plaidoyer local


 22 & 23 Mars

➔ [Je m'inscris](#) (3 places restantes)


 **Vous souhaitez renforcer votre capacité d'action et faire entendre votre voix auprès des décideurs locaux et régionaux ?**

Cette formation vous permettra de maîtriser les techniques de plaidoyer pour agir efficacement sur le terrain, en identifiant les bonnes cibles, en structurant vos actions et en développant des argumentaires percutants. À travers des mises en situation et des études de cas, vous repartirez avec des outils concrets pour faire avancer les combats d'Amnesty International France et accroître son influence politique.


#### Les clés pour devenir acteur-ice de l'antiracisme et de la non-discrimination

 22 & 23 mars


➔ [Je m'inscris](#) (2 places restantes)

 **Envie de mieux comprendre les mécanismes du racisme et d'agir concrètement pour le combattre ?** Cette formation vous aidera à décrypter les rapports de pouvoir, à identifier les biais et micro-agressions, et à saisir les réalités du racisme systémique et des discriminations croisées. À travers des échanges, des analyses et une réflexion sur vos propres pratiques, vous développerez une posture antiraciste et repartirez avec des clés pour sortir de la neutralité et devenir acteur du changement.

#### Encourager et cultiver l'engagement de nouveaux membres

 29 & 30 Mars

➔ [Je m'inscris !](#)

 **Une formation indispensable pour dynamiser l'engagement au sein de votre groupe local.** Essentielle pour toute personne souhaitant développer et pérenniser l'engagement militant, cette formation vous apportera les clés pour attirer, accueillir et accompagner durablement les nouveaux membres. À l'issue, vous repartirez avec un plan d'action concret, soutenu par un accompagnement sur-mesure tout au long de l'année : un suivi individuel pour adapter vos stratégies à vos réalités locales, et un suivi collectif pour échanger avec d'autres militant-es, partager vos réussites et surmonter ensemble les difficultés.

**Pour rappel, le service formation des militant-es peut prendre en charge vos frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.**



## FORMATION À VENIR

### 📍 FORMATIONS EN RÉGION À VENIR

📅 TOULOUSE – samedi 1er mars - formation "Connaître Amnesty International : sa mission, ses structures et son action"

👉 Inscription auprès du formateur Jean-Claude Gouze, [jean-claude-gouze@orange.fr](mailto:jean-claude-gouze@orange.fr)

📅 ELANCOURT – samedi 15 mars : formation "Intervenir en Education aux Droits Humains : outils et méthodes"

👉 Inscription auprès de la formatrice Catherine Pinzuti, [catherine.pinzuti@gmail.com](mailto:catherine.pinzuti@gmail.com)

📅 SETE – samedi 5 avril : formation "Techniques de plaidoyer local"

👉 Inscription auprès de l'équipe régionale, [region.languedocroussillon@amnestyfrance.fr](mailto:region.languedocroussillon@amnestyfrance.fr)

📅 TOULOUSE – samedi 5 avril - formation "Connaître Amnesty International : sa mission, ses structures et son action" et "L'action d'AI envers les personnes exilées"

👉 Inscription auprès du formateur Jean-Claude Gouze, [jean-claude-gouze@orange.fr](mailto:jean-claude-gouze@orange.fr)

📅 PARIS – samedi 12 avril : formation "Défendre les personnes grâce aux Actions Suivies" pour tous les membres de la région Ile-de-France

👉 Inscription auprès des formatrices Catherine Pinzuti, [catherine.pinzuti@gmail.com](mailto:catherine.pinzuti@gmail.com), et Jeanne Poulain, [jeanepoulain23@gmail.com](mailto:jeanepoulain23@gmail.com)

📅 HAUTS DE BIEVRE – samedi 17 mai : formation formation "Faire face aux propos toxiques"

👉 Inscription auprès de la formatrice Catherine Pinzuti, [catherine.pinzuti@gmail.com](mailto:catherine.pinzuti@gmail.com)

📅 TOULOUSE – samedi 17 mai : formation formation "Défendre les personnes grâce aux Actions Suivies"

👉 Inscription auprès du formateur Jean-Claude Gouze, [jean-claude-gouze@orange.fr](mailto:jean-claude-gouze@orange.fr)

### 📖 SE FORMER À DISTANCE

Commencez à apprendre à votre rythme en choisissant parmi une dizaine de modules dont :

- Droit international relatif aux droits humains
- Protection des civils dans les conflits armés
- Introduction à l'Education aux droits humains avec Amnesty International
- Entreprises et violations des droits humains
- Dans la nouvelle plateforme, vous pourrez également retrouver le centre de ressources pour agir !
- Vous pourrez y télécharger des ressources qui pourront vous accompagner dans vos activités de terrain
  - Des contre-argumentaires thématiques,
  - Des fiches pratiques,
  - Des supports pédagogiques

JE REJOINS LA PLATEFORME DE FORMATION



Pour toutes vos questions sur la vie militante :  
Écrivez-nous à [mobilisation@amnesty.fr](mailto:mobilisation@amnesty.fr)